

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 84 (1987)
Heft: 9

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Conseils aux débutants

Septembre 1987

Je vous écris ce billet de mon chalet au mayen d'Arbey, face à la Dent-Blanche, par une journée radieuse et sans un seul nuage au ciel. Ô miracle ! après un été irrégulier d'humeur, aux écarts de température frisant le paradoxe. Est-ce une forme de rachat ?

De toute façon, il est bien tard, en ce qui concerne l'apiculture.

Mais ne nous décourageons pas et attelons-nous aux travaux de septembre.

Je l'ai écrit l'an passé, les différences météo plaine-montagne sont très marquées, raison pour laquelle la liste des travaux s'échelonne ; ainsi, ce que l'on *peut* faire encore en septembre en plaine *doit* être exécuté en août en montagne.

Il ne faut donc pas prendre au pied de la lettre le calendrier et certaines de mes suggestions ; d'ailleurs, comme le titre de cette rubrique vous l'indique, ce ne sont en définitive que des conseils... qui vous sont prodigués. La technologie de l'apiculture et le savoir-faire de chaque apiculteur pallient mes conseils bien sûr incomplets.

En août, je vous rappelais une liste de contrôle de chaque ruche (colonie) ; entre autres, dans cette énumération, j'attirais votre attention sur la présence, la santé et

l'âge de la reine, en omettant de vous dire de la remplacer si l'un de ces critères n'était point positif. Je pensais que cela allait de soi et qu'il ne fallait pas attendre le mois de septembre pour le faire. Toutefois, plutôt que de perdre une colonie qui serait orpheline, ou dont la reine serait défaillante, il vaudrait mieux tenter l'introduction d'une reine, fécondée bien entendu.

En août, je vous avais donné les quantités approximatives de provisions nécessaires pour un bon hivernage de nos colonies.

Vous avez sans doute trouvé dans l'Agenda apicole (sous travaux d'août) un système pour l'évaluation des provisions. Quant à la quantité de sucre par litre d'eau, elle varie selon que l'on adopte une manière ou une autre de procéder. A chacun de choisir, selon sa propre expérience, les conseils d'un apiculteur chevronné, la situation du rucher, un nourrissage précoce ou plus tardif. Toutefois, une règle : attention au pillage, prudence ! Lorsque le nourrissage se termine, il convient de resserrer la colonie en ne lui laissant que les cadres qu'elle occupe. Les autres seront retirés et redonnés au printemps.

Passons à la mise en hivernage des logements. Nous trouvons plu-

sieurs théories: calfeutrer, pas calfeutrer...

Le plus important est d'avoir une saine couverture des cadres.

Pour cela, enlever les bassins nourrisseurs (cause de condensation) et placer entre la planchette couvre-cadres et le coussin une plaque de fibres compressées, genre Pavatex mou, ou une certaine épaisseur de journaux, ou une couverture, tapis (sans caoutchouc), etc. Eviter une feuille ou un panneau étanche faisant office de pare-vapeur, qui provoquera fatalement une condensation génératrice d'humidité à l'intérieur de la ruche.

Certains apiculteurs remplissent l'espace laissé libre entre la planche de partition et la paroi de la ruche.

Pour ma part, je laisse cet espace libre, car j'estime que le vide d'air suffit; de plus, il permet à l'aération des côtés de chasser l'humidité qui pourrait se former par condensation durant les périodes de grands froids.

Veillons aussi à disposer d'une bonne ventilation du corps de ruche, en faisant circuler un peu d'air au niveau du plancher, mais seulement de chaque côté de l'espace occupé par la grappe.

Attendons pour élargir les entrées, car le risque des pillardes est encore à la porte. De toute façon, nous sommes censés contrôler de temps en temps les entrées, puisque ce sera bientôt le seul moyen que nous aurons pour surveiller nos colonies durant les quelques mois qui viennent.

Récolte bonne ou mauvaise
Au temps et à Dieu plaise
Les abeilles, notre passion,
[subsistent
Depuis le temps où le monde
[existe.

A bientôt, chers débutants.

Evolène, 13 août 1987.

Robert Fauchère

À VENDRE

rucher sur remorque, deux essieux à roues jumelées avec 36 ruches suisses, 2½ hausses, peuplées, souches sélectionnées carnioliennes. A choix, prêt à l'hivernage ou au printemps. Prix à discuter.

**R. Staub, av. de Bussy 33
1510 Moudon, tél. (021) 95 14 54
(absent jusqu'au 16 septembre)**

CHERCHE

emplacement pour 10 à 15 ruches, région Chablais vaudois ou éventuellement Pays-d'Enhaut. Reprise possible d'un rucher existant.

Même adresse: cherche quelques ruches, 12 cadres DB, pastorales Rithner d'occasion.

**P. A. Bonzon, 1801 Fenil, tél. (021)
51 76 13, le soir ou (025) 68 23 44 le
week-end.**